

santit l'esprit et le traîne dans les basses régions de la vie des sens ; l'homme se matérialise.

Le Protestant.—Ainsi donc, chez vous, tous doivent jeûner : les enfants, les malades et ceux qui se livrent à de rudes travaux ; mais ça n'a pas le sens commun.

L'Instituteur.—Détrompez-vous, M. Luther, l'Eglise catholique est une mère tendre et qui sait compatir à la faiblesse de ses enfants.

Sont exempts de jeûne :

Les jeunes gens au-dessous de 21 ans ;

Les vieillards qui n'ont plus la force de le faire ;

Les femmes enceintes et les nourrices ;

Les gens de métier dont le travail est trop rude ;

Les pauvres qui n'ont pas de quoi faire un repas.

José.—Mais j'aimerais à savoir au juste comment jeûner.

Le Curé.—L'essence du jeûne consiste, mon ami, 1o à s'abstenir de gras ; 2o à ne faire qu'un seul repas par jour vers midi.

Le soir il est permis de prendre une petite collation, disons le quart de son souper ordinaire.

Le Protestant. — Comment se fait-il que vous mangiez de la viande durant le carême, lorsque vous venez de dire, M. le Curé, que l'essence du jeûne consiste à s'abstenir de gras ? Je me rappelle qu'il y a une vingtaine d'années, les catholiques étaient obligés, sous peine de péché, de faire maigre tout le temps du Carême ; aujourd'hui, tout cela est changé : vous mangez de la viande les dimanches et plusieurs fois dans la semaine, et ce n'est plus péché, paraît-il ; vous voyez bien que votre religion change.

José.—Ca bien l'air de cela, ma foi.....

Le Curé.—D'abord, mes amis, il ne faut pas confondre la loi du jeûne et de l'abstinence du Carême prescrite par l'Eglise et l'obligation de faire pénitence qui vient directement de Dieu : l'une est de précepte divin et existe depuis le péché du premier homme ; l'autre est de précepte ecclésiastique et n'a commencé qu'avec les Apôtres.

Tout homme coupable de péché doit faire pénitence, doit expier sa faute d'une façon ou d'une autre ; c'est la grande loi de l'expiation, dont personne n'est exempt, dont personne ne peut être dispensé, et que l'Eglise ne peut abolir, parce que ce n'est pas l'Eglise qui nous a imposé cette obligation, mais Dieu lui-même. C'est pourquoi on